

Nous avons entendu plusieurs ministériels parler de justice. A maintes reprises, le premier ministre (M. Trudeau) a déclaré que nous nous acheminions vers une société plus équitable, dans laquelle les économiquement faibles se rapprocheront d'un niveau de vie convenable. Je ne crois pas que l'analyse des chiffres du recensement de 1971 offre la preuve que nous nous dirigeons vraiment vers une société plus équitable. Je crois qu'à l'analyse, ils démontreront exactement le contraire, que l'écart entre les gagne-petit et les gens aisés s'élargit au lieu de s'atténuer.

Le gouvernement du Manitoba veut faire l'impossible pour réduire le fardeau fiscal des travailleurs à revenus modestes. Je trouve incompréhensible que le gouvernement fédéral, après avoir accommodé le gouvernement de l'Ontario en ce qui concerne un allègement fiscal général de 3 p. 100, et avoir accommodé cette province dans la perception de ses impôts, refuse encore de collaborer avec le Manitoba pour l'institution d'un régime de crédit fiscal qui permettrait aux Manitobains à revenus modestes de payer des impôts moins élevés que leurs impôts actuels.

• (2020)

Je dis donc au ministre des Finances (M. Turner) et au gouvernement que, bien que nous appuyons ce bill,—je crois qu'aucun député quelle que soit sa province ne peut s'opposer à un bill qui établit une formule de transfert de recettes fiscales des provinces riches aux provinces pauvres pour rapprocher leurs services du niveau national—sous de nombreux rapports ce bill est encore très loin d'un régime fiscal juste et équitable.

**L'hon. Hugh John Flemming (Carleton-Charlotte):** Monsieur l'Orateur, en faisant mes observations au sujet du bill dont nous sommes actuellement saisis, qui porte le titre d'arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces et qui permet de faire certains paiements fiscaux aux provinces et autorise la conclusion d'accords de perception fiscale avec les provinces, je n'ai pas l'intention de le critiquer pour la peine parce qu'à mon avis il renferme bon nombre de points louables.

Comme je connais ce domaine pour avoir traité de ces questions de tous les points de vue, parce que j'ai eu l'honneur d'être le porte-parole d'une province aux conférences fédérales-provinciales et, plus tard, j'ai eu certaines responsabilités à l'échelon fédéral, je crois que les gens des deux côtés peuvent, dans une certaine mesure, être satisfaits de ce projet de loi: Je crois toutefois que certains points ont été oubliés, particulièrement au sujet des provinces Maritimes bien qu'on puisse y remédier par la suite.

Avant de passer à mes remarques sur le bill, monsieur l'Orateur, j'aimerais profiter de l'occasion pour féliciter le ministre des Finances (M. Turner). C'est la première fois que j'ai l'occasion de le faire en public depuis sa nomination. Je puis dire en toute connaissance de cause qu'il a entrepris une lourde tâche vu les conditions qui prévalent sur les plans national et international. J'aimerais par la même occasion féliciter également le député de Calgary-Sud (M. Mahoney) qui vient d'accéder au rang de ministre. Je crois qu'on a reconnu ses services à juste titre. En guidant les débats sur le bill fiscal, il était toujours disposé à nous fournir les informations possibles et il était fort renseigné. Je suis heureux de voir qu'on a reconnu sa compétence et son travail ardu.

**Des voix:** Bravo!

**L'hon. M. Flemming:** Je reconnais, tout comme le ministre, l'importance du bill à l'étude, du fait qu'il a trait à des aspects très importants du domaine des affaires publiques comme de celui du monde des affaires. Entre autres, l'assurance que sur une certaine période, la situation actuelle se maintiendra ou elle s'améliorera. Une fois cette assurance donnée, les gouvernements provinciaux sauront où ils vont et pourront se faire une opinion. La stabilité dont le ministre a parlé dans ses observations est de la plus haute importance.

Un projet de loi sur la possibilité d'augmenter en cinq ans, les versements aux provinces d'un milliard à un milliard et demi de dollars est certes important; il prévoit une amélioration sensible de l'économie nationale. C'est excellent que d'être optimiste. En général, les gens d'action sont optimistes; ils vont de l'avant, confiants que les conditions s'améliorent. Certains membres de mon parti ont été accusés d'être des prophètes de malheurs à cet égard, je trouve rassurant que le gouvernement—je songe à ceux à qui on a confié les fonctions administratives du gouvernement plutôt qu'au gouvernement lui-même—estime qu'il convient tout à fait de donner à entendre que les versements pourront, d'ici cinq ans, passer de un milliard à un milliard et demi.

La question de stabilité est essentielle aux provinces; je parle, dans une certaine mesure, de ce point de vue et il m'est difficile d'en perdre l'habitude. Il ne fait pas de doute que la question de la perception des impôts dans les provinces est d'une grande importance et il est essentiel aux provinces d'être assurées que si leurs recettes étaient inférieures à la moyenne nationale à la suite d'un manque de pouvoir financier, le gouvernement fédéral comblerait la différence. Pour la province dans laquelle je réside et que je représente, le Trésor fédéral, versera selon le ministre, \$165 par tête. Multipliée par le nombre d'habitants, c'est une grosse somme. Si je siégeais au gouvernement provincial, je me sentirais rassuré de voir que ce bill sera déposé avec l'espoir d'être entièrement adopté par la Chambre.

Le ministre a cité un extrait du rapport de la Commission Rowell-Sirois, selon lequel le gouvernement fédéral joue un rôle financier prépondérant dans l'accomplissement de la croissance et de la stabilité nationales. Le rapport fait également remarquer qu'il est indispensable à notre unité nationale d'établir de justes normes de services publics et d'imposition dans toutes les régions du pays. Ceci est évident et nous le savons tous, mais il est remarquable que le ministre l'ait mentionné.

Le rapport souligne également que la coordination en matière de politique fiscale entre le gouvernement central et les provinces est essentielle à un État industrialisé moderne. C'est évident. Je suis sûr que chaque province reconnaît que seule la coordination des efforts de tous permettra l'amélioration du bien-être du pays et l'évolution de la nation. Je sais que toutes les provinces n'ont pas les mêmes moyens fiscaux ni de progrès mais je suis sûr que cette garantie de stabilité à 100 p. 100 leur donne confiance pour ce qui est de leurs opérations générales et de leur financement.

La péréquation est également un sujet de grande importance. Nous devons ensuite envisager la question des normes justes de services publics et l'imposition juste dans toutes les régions. Voilà des questions importantes. Je crois que plusieurs des sujets mentionnés dans le discours du ministre et figurant dans le projet de loi seront bonnes pour le pays, car elles élimineront les incertitudes.